

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	619-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	640-669

La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?

Solenko GNENDA

Université de Lomé, Togo
jeangnenda2017@gmail.com

Résumé

La religion et la politique entretiennent des rapports d'influence réciproque même si les deux univers sociaux revendiquent formellement une certaine indépendance l'une de l'autre. Au Togo, pendant plusieurs décennies, les populations tout comme les acteurs politiques ont toujours fait référence à Dieu dans la quête du salut public. Cultes religieux, exhortations pastorales, prières, déclarations, médiations, réglementation et régulation, sont autant de canaux par lesquels le religieux et le politique s'immiscent l'un dans la sphère de l'autre. Dès lors, il est opportun de s'interroger sur l'impact possible de la religion sur le militantisme politique au Togo. Pour y parvenir, la recherche a cumulé des données quantitatives et qualitatives. Les résultats ont permis d'établir que la religion influence le militantisme politique chez les citoyens togolais exerçant chez eux un effet ambivalent à la fois inhibiteur limité mais aussi incitatif à la participation politique.

Mots clés : religion, politique, opium, militantisme, Togo

Abstract

Religion and politics maintain relationships of reciprocal influence even if the two social universes formally claim a certain independence from each other. In Togo, for several decades, populations as well as political actors have always referred to God in the quest for public salvation. Religious worship, pastoral exhortations, prayers, declarations, mediations, regulations and regulation, are all channels through which religion and politics interfere in each other's sphere. It is therefore appropriate to question the possible impact of religion on political activism in Togo. To achieve this, the research has combined quantitative and qualitative data. The results have established that religion influences political activism among Togolese citizens, exerting an ambivalent effect on them that is both limitedly inhibiting but also inciting to political participation.

Keywords : religion, politics, opium, activism, Togo

Introduction

La relation entre foi et politique a toujours nourri de vives passions et controverses à travers des siècles entre partisans et opposants d'une collusion entre État et religion. Tandis que certaines aires socioculturelles s'accommodent d'un État théocratique (Afghanistan, Arabie saoudite, Iran et Cité du Vatican...) ou d'une possibilité de collusion entre religion et pouvoir (Grande Bretagne, Belgique...), les religions chrétiennes se sont vu imposer ailleurs leur séparation d'avec l'État depuis 1774 et 1791 au Canada (M. Milot : 2009), 1791 aux États-Unis (Mokhtar B. Barka, 2022), 1905 en France (X. Darcos, 2006), 1919 en Allemagne (T. Rambaud, 2012), etc. Par ailleurs, la frontière entre le temporel et le spirituel sous d'autres cieux et époques demeure aussi artificielle que poreuse comme en Amérique latine et dans l'antiquité gréco-romaine et égyptienne (J. P. Bastian, 2015 ; D. Raue, 2018 ; R. Mousnier, 1989).

Au Togo, les rapports entre religion et pouvoir politique sont marqués dans les textes, par la séparation entre les deux univers (X. Moyet, 2018) la laïcisation de l'État étant constitutionnalisée par l'articles premier des deux constitutions de 1992 et de 2024. Malgré cette volonté proclamée, le recours au religieux dans la sphère politique est une caractéristique prégnante des attitudes des acteurs. L'hymne national du pays fait référence au « Grand Dieu » et le préambule de la constitution de 1992 et de celle de 2024 place le peuple togolais sous la protection de Dieu (Gouvernement du Togo, 1992 ; 2024). Les Églises chrétiennes prient quotidiennement, prescrivent jeûne et prières à leurs fidèles et adressant périodiquement des lettres pastorales à tous les acteurs politiques pour la paix dans le pays. La religion entre ici dans le statut d'un instrument d'action politique.

Cette instrumentalisation a atteint son sommet à travers l'engagement actif d'un prélat catholique dans l'action politique, Monseigneur Kossi Philippe Fanoko Kpodzro organisant une coalition d'opposants autour de sa personne en vue de l'élection présidentielle de 2020. Pour le prélat en effet, la lutte politique au Togo est aussi de dimension spirituelle voire mystique. Mais les militants du parti au pouvoir, Union pour la république (UNIR) se réfèrent tout autant à Dieu dans leurs actions politiques (G. A. Kponvi, 2020, p. 91). De toute évidence, malgré sa relégation réglementaire dans la sphère du privé, l'interférence entre religion et pouvoir est réelle au Togo. Dès lors se pose la question fondamentale de savoir quel est l'impact réel de la religion sur le militantisme politique au Togo malgré la séparation proclamée des deux univers sociaux. L'objectif de la présente recherche est de répondre à cette interrogation en analysant l'influence de la religion sur l'engagement des citoyens en politique au Togo.

Plusieurs courants théoriques et doctrinaux consacrent des réflexions aux rapports entre la religion et la politique. Au-delà de leur pertinence, la doctrine marxiste fournit des éclairages pertinents quant à l'effet possible de la religion sur le militantisme politique des citoyens. En effet, dans *Sur la religion*, K. Marx affirme : « La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple » (K. Marx et F. Engels, 1968 : 37). Pour Marx, la religion constituerait une sorte de refuge pour les classes sociales désespérées face à l'oppression capitaliste de la bourgeoisie. Elle est une sorte d'auto-aliénation et exercerait ainsi un effet inhibiteur sur l'agentivité politiques des citoyens en ce qu'elle leur donnerait l'illusion que leur délivrance des mains de l'opresseur viendrait d'un Dieu providentiel. La religion est donc un somnifère qui empêcherait les opprimés de s'engager dans une lutte émancipatrice. Cette recherche s'adosse aux conclusions du courant marxiste.

Analysant le retour du religieux dans l'espace public, A. Dorna (2015) souligne que ce dernier et le politique ont toujours entretenu des rapports affectifs de longs siècles. Pour J. M. Donegani (2007), la longue collusion entre religion et État en Europe a entamé depuis fort longtemps son déclin à la faveur du mouvement irrésistible de la séparation entre les deux ordres sociaux, lesquels s'émancipent l'un de l'autre dans un élan sécularisateur et laïcisant du monde politique qui, paradoxalement, instrumentalise le religieux à ses fins (L. Voyé, 2006). En Afrique, la contribution du religieux à la formation de l'État et à sa gestion ne suscite aucun doute à en croire J. F. Bayart (2018). Au Togo les rapports du politique avec les milieux religieux sont marqués par des hauts et des bas (C. Ayétan, 2023 ; F. Madore, 2022). Mais en réalité, les études consacrées au couple religion et politique au Togo, adossées au courant théorique ici convoqué et combinant méthode quantitative et méthode qualitative et surtout visant l'impact du sentiment religieux sur le militantisme politique des citoyens sont rares. Cette recherche vise à contribuer au renforcement de la littérature existante en la matière sur la dynamique entre religion et politique au Togo. Fort des conclusions de ce cadre théorique, il est suggéré ici en guise d'hypothèse que l'univers religieux détermine le militantisme politique au Togo.

1. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche combine les résultats de l'analyse quantitative et ceux de l'analyse qualitative. La recherche est concentrée sur Lomé, la capitale du Togo où le religieux marque la vie quotidienne des populations. D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat, de 2022, le Togo

compte 8 095 498 habitants pratiquant trois grandes religions : le christianisme (47,7%), l'animisme (33,2%) et l'islam (18,3) (INSEED, 2023). La capitale Lomé compte 1 305 681 habitants. En vue d'assurer une représentativité optimale aux différentes religions dans cette recherche, quatre zones de collecte de données ont été définies. Ces zones se superposent aux grands quartiers composant la capitale. Il s'agit plus précisément des quartiers d'Aflao à l'ouest, de Baguida à l'extrême est, de Bè au centre, et d'Agoè-Nyivé au nord. Un échantillon aléatoire de 880 individus est opéré à raison de 220 individus environ par quartier.

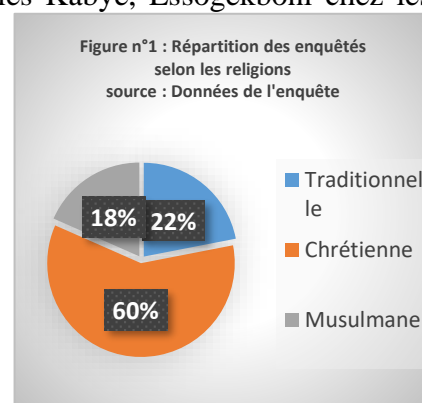
Conformément au poids démographique de chaque obédience religieuse dans la population nationale, il a été interrogé 424 chrétiens, 288 pratiquants de la religion traditionnelle et 168 musulmans. Le taux de représentativité a été observé dans chaque quartier, soit 106 chrétiens, 72 animistes et 42 musulmans par quartier. L'administration du questionnaire utilisé comme outil de collecte de données a été faite de façon indirecte selon une méthode aléatoire à toutes les troisièmes rues et au tout premier venant, sans tenir compte du genre ni de statut social de l'enquêté. Pour renforcer les données quantitatives, trois focus-groupes ont été organisés avec un groupe de cinq individus par religion. Ces individus sont des personnes ressources de leur groupe religieux de référence.

2. Résultats

2.1. La religion au Togo ou le socle ontologique de l'existence humaine et sociale

2.1.1. Une population foncièrement croyante

Parmi les éléments d'identification socio-culturelle de la population togolaise, la religion occupe une place prépondérante. La vie et l'existence du Togolais sont radicalement mues par la croyance qu'il existe un être insurpassable et transcendant la réalité visible de l'histoire des hommes. Tous les dialectes du territoire national expriment ainsi l'insurpassabilité d'un être supérieur désigné sous le vocable de Mawu chez les éwé, Esso chez les Kabyè et les Kotokoli, Yendu chez les Moba ou encore Ounobot chez les Bassar. La transcendance de Dieu s'exprime par Mawuenyega chez les Ewé, Essoglna chez les Kabyè, Essogekboni chez les Kotokoli. Dans l'imaginaire collectif de tous les Togolais, il existe donc un Dieu créateur du monde visible et invisible, Dieu dont le ou les médiateurs diffèrent d'une religion à l'autre (divinités ancestrales chez les adeptes de la religion traditionnelle, Jésus-Christ chez les chrétiens et Mahomet chez les musulmans). Les données statistiques fournies par les documents officiels montrent que les Togolais sont très



religieux, la marge de l'athéisme étant nul. L'univers religieux du Togolais est construit depuis l'enfance sinon depuis la conception la plupart des foyers plaçant toute nouvelle grossesse sous la protection d'une divinité dont dérive le nom de l'enfant dans certains milieux.

Dans tous les cas, chez les chrétiens, les musulmans, et dans tous les groupes culturels, le nom de l'individu renvoie souvent à Dieu qui occupe une part prépondérante dans sa socialisation à travers le statut du laïc ou du religieux. Cette prégnance de la religion comme élément d'identité culturelle des populations de Lomé est confirmée par les résultats de l'enquête quantitative organisée dans le cadre de la présente recherche, aucun enquêté ne s'étant déclaré athée. La polarisation religieuse des enquêtés, notamment leur croyance en un être supérieur et transcendant reflète globalement les tendances nationales. Le christianisme (60²%) l'emporte largement sur les autres religions prises individuellement tout comme au plan national. Son ampleur ici est due au fait que la recherche est axée sur la capitale togolaise où la religion traditionnelle (22 %) est en net recul compte tenu de l'ouverture de la ville sur la modernité dont les religions importées constituent un vecteur. Quant à l'islam (18 %), il est en situation de minorité au plan national. Cette forte religiosité se confirme à travers les déclarations des personnes interviewées lors des focus groupes ainsi que l'indique un extrait des verbatim ci-après :

Encadré n°1

- Dieu peut changer tout en une seule seconde.
- Espérons un monde nouveau comme les Écritures le promettent.
- Dieu est au contrôle.
- Il faut prier pour que Dieu intervienne.
- Nous devons trouver une solution avec l'aide divine.

Source : Données recueillies de l'enquête qualitative

Lorsque Dieu peut tout changer en une seconde ou qu'il est la solution à tout problème de l'humanité dont il contrôle le mouvement, il devient le centre de la vie individuelle et sociale. La cosmogonie chez les populations de Lomé baigne dans un univers construit sur des mythes qui attribuent à un Dieu tout-puissant la paternité de l'univers et la maîtrise de



Figure n°2 : Une soirée d'évangélisation à Lomé. Source : <https://www.google.fr/search?q=campagne+d%C3%A9vangélisation+%C3%A0+Lomé>



Figure n°3 : Prière musulmane à Lomé à la Tabaski, du 16 juin 2024 ; Source : <https://togopresse.tg/les-musulmans-du->

l'histoire. Ainsi, rien n'arrive-t-il aux individus ou à la société si ce n'est de la disposition providentielle des Dieux ou à défaut des ancêtres ou alors des esprits. La bonne tout comme la mauvaise saison, la bonne ou mauvaise marche des affaires, une promotion professionnelle obtenue, une somme d'argent retrouvée dans la rue, une maladie ou une mort, une guérison ou une santé stable viennent toujours des Dieux ou des ancêtres ou encore des esprits. Aucun aspect de la vie du citoyen de Lomé n'échappe à Dieu ou à l'action des esprits. La religion apparaît ainsi comme le souffle des populations de Lomé les occupant nuit et jour partout : sur les lieux de travail, dans les temples, chapelles, mosquées, couvents et même dans les rues.

Cette vie sociale centrée sur Dieu se transmet depuis le berceau ou au moins depuis le foyer généralement. Chez les chrétiens catholiques et certains protestants, les individus sont incorporés à la religion chrétienne depuis leur enfance à travers le baptême lequel peut intervenir au septième jour de la naissance du bébé chez les musulmans. La religion opère telle un habitus chez les individus à travers un système de valeurs et de normes. Elle détermine ainsi les perceptions et les comportements des individus voire des groupes dans la vie courante.

2.1.2. Une religiosité déterminante des interactions sociales

La religion joue un rôle important en tant qu'un des déterminants des relations sociales au Togo. Elle opère en qualité d'agent de socialisation en dehors de la famille, de l'école, des centres d'apprentissage, des groupes de pairs et des médias. Elle est en outre un référent identitaire et capte à cet effet l'allégeance des individus. La socialisation par la religion au Togo et dans toutes les obédiences est un long processus d'endoctrinement visant à faire de l'individu un adepte conditionné par un univers de crainte révérencielle et d'obéissance inconditionnelle aux Dieux et à leurs représentants : prêtres, pasteurs, imams, principalement. En Islam, l'endoctrinement commence depuis le bas âge par l'école coranique où le jeune musulman apprend les préceptes et les grandes orientations religieuses de sa religion ; dans les Église catholique et protestante, les enfants sont endoctrinés à partir de six ans par le biais d'une école religieuse systématique appelée catéchisme.

Dans la religion traditionnelle, l'endoctrinement s'opère soit par un séjour dans un couvent, soit par une initiation spéciale. Le processus d'endoctrinement débouche sur une relation verticale entre les fidèles et la hiérarchie, relation au nom de laquelle les premiers doivent obéissance absolue à la dernière censée représenter Dieu. Il s'agit d'une véritable relation infantiliste puisque la parole du prêtre, du pasteur ou de l'imam est sacrée de par sa dimension prophétique et doit donc faire l'objet, chez plusieurs individus à l'esprit crédule,

d'observance stricte. Les propos de Saint Jean Paul II dans sa prédication au cours de sa visite apostolique à Lomé, semblent inviter à cette obéissance :

« Frères et sœurs, ... si le Christ vous demande de le suivre, même sur un chemin exigeant, à travers une porte étroite... c'est forcément pour un bien, un gain, un surcroît de vie. "Tu as les paroles de la vie éternelle" lui répondait saint Pierre. Il faut lui faire confiance. Et ce n'est pas une simple décision de votre volonté, qui resterait faible. C'est l'Esprit Saint qui est en vous et qui vous attire vers le bien, vous donne la force, quand vous la lui demandez ».

Cette exhortation trouve une adhésion chez des fidèles qui, par souci d'obéissance et de fidélité, s'abandonnent aux soins des dirigeants d'Église malgré les nombreux abus dont ils font l'objet à en croire un fidèle qui avoue :

« Un jour, un monsieur m'a appelé au téléphone. Après s'être présenté comme pasteur, il m'a dit avoir eu une vision dans laquelle mon nom et mes contacts sont apparus. Il m'a donné des détails de ma vie qui m'ont surpris. Petit à petit, avec son compagnon, ils me demandaient des sommes de plus en plus importantes pour faire des prières et des dons à Dieu. J'ai commencé à m'endetter, alors que mes affaires ne marchaient plus. Mais, ils me rassuraient tous les deux, disant que le Seigneur me faisait traverser ces épreuves pour éprouver ma foi. Ils vivaient à mes crochets » (Focus Infos, numéro du 25 février 2015).

Les rapports entre les fidèles et les responsables religieux sont ainsi caractérisés par une allégeance inconditionnelle voire aveugle du fait du sacré et de l'enjeu vital qu'ils mobilisent. Il est ainsi difficile voire impossible à un fidèle ou adepte d'une religion de désobéir à son autorité. Si le mystère qui entoure la sphère religieuse semble conditionner cet état de fait, c'est surtout la manipulation subtile du fait religieux qui semble hypnotiser les individus au point de les dépouiller de toute faculté de discernement et de les transformer en une sorte de marionnette tant sont réels les abus subis par de nombreux fidèles ainsi que le rapporte le bimensuel Focus Info en ces termes : « ... en 2013, ces «hommes de Dieu» sont les auteurs de 15 % des viols portés devant les tribunaux du pays. Les victimes sont en général des jeunes filles ou des femmes seules en situation précaire. Une commerçante, revendeuse au grand-marché de Lomé, a été violée pendant plusieurs semaines par un pasteur sous le prétexte de «délivrance». Le pasteur a fini par reconnaître l'acte, mais a soutenu que [la femme] était consentante ». Si dans un champ social à l'instar de la religion, une catégorie d'acteurs a la latitude de disposer des biens et du corps des individus, il n'est pas exagéré de déduire que l'emprise de la religion sur les fidèles à Lomé est effective.

En fait, les relations intrasociales dans les religions consacrent le contrôle social dans ses dimensions verticales tout comme dans ses dimensions horizontales. La dimension verticale

du contrôle social des autorités religieuses sur la vie des fidèles s'opère par un système d'immersion consentie dans la vie privée et même intime des individus. C'est le cas de la confession volontairement sollicitée par les fidèles, la direction ou l'accompagnement spirituel, l'encadrement systématique par les aînés ou les mentors, la réprobation morale, la relégation au banc des accusés, la dénonciation, l'interpellation... Au plan horizontal, la plupart des fidèles se surveillent mutuellement du fait de la responsabilité que les uns ont de la vie des autres sinon par souci d'honneur pour la foi commune. Il est donc évident qu'à Lomé, la religion constitue un domaine de domination sociale des fidèles par les dirigeants indépendamment des enjeux y attachés.

2.2. La religion et la politique au Togo : quels rapports ?

2.2.1. La religion au Togo : entre collaboration et opposition

Les relations entre la religion et la politique au Togo peuvent être saisies à travers deux tendances contradictoires. D'un côté, le couple religion/politique au Togo revendique une complémentarité réciproque dans la vie sociale des citoyens. Cette revendication s'exprime à travers une collaboration dans un certain nombre de domaines, notamment l'éducation, la santé, voire la politique. Ainsi, les chefs traditionnels, en leur qualité de gardiens des us et coutumes, sont ordonnés à la régulation de la vie sociale en vue de l'harmonie du corps social et de la cohésion nationale. La collaboration entre la religion musulmane et le Togo est matérialisée par l'adhésion du Togo à l'Organisation de la conférence islamique depuis 1997 et celle avec les Églises chrétiennes est illustrée à travers une diplomatie à l'instar de celle entretenue avec le Vatican. C'est dans la constance de leur relation diplomatique que le pape François a reçu Monsieur Faure Essozimna Gnassingbe président de la république togolaise, le 29 avril 2019 à Vatican, occasion leur ayant permis de saluer les bonnes relations existant entre eux, d'évoquer la situation du Togo, de souligner la contribution de l'Église catholique au développement du pays, puis d'affirmer leur volonté commune de « déployer des efforts communs » en faveur de la paix en Afrique de l'Ouest (<https://www.cath.ch/newsf/le-pape-et-le-president-du-togo-plaident-pour-la-paix-et-la-securite-en-afrique-de-louest/>). La concession de nombreux domaines d'action sociale aux acteurs religieux témoigne de la coopération entre les deux univers sociaux : éducation, centres de santé, actions de bienfaisance, etc..

La plus haute altitude de cette coopération entre le Togo et les Églises est atteinte au plan politique national dans la personne de l'ancien archevêque de Lomé, Monseigneur

Figure n°4 : Cérémonie de purification à Lomé
Le gouvernement représenté par le directeur des cultes ainsi que plusieurs autorités politiques



Philippe Fanoko Kpodzro, en tant que président de la conférence nationale souveraine de 1991 puis du haut conseil de la république, parlement de la transition politique du Togo de 1991 à 1994. Elle s'est maintenue à travers la personne de feu Monseigneur Nicodème Anani Barrigah-Benissan, archevêque émérite de Lomé, en tant que président de la « commission vérité, justice, réconciliation », une commission issue de l'Accord politique global, signé entre la classe politique togolaise en 2006. L'osmose entre religion et politique s'est manifestée ces dernières années par la sous-traitance d'un pan du processus de réconciliation nationale aux religions du territoire notamment à travers le rite de purification nationale à laquelle les pouvoirs publics ont invité chaque obédience religieuse à participer. En effet, convaincues que le processus de réconciliation nationale ne saurait atteindre ses effets escomptés si les fautes commises contre les mânes n'ont pas été expiées, le pouvoir politique a trouvé dans les rites de purification un moyen de réconcilier les fils avec les ancêtres et les esprits du territoire. Et c'est à travers une succession de cultes que musulmans, adeptes de la religion traditionnelle et chrétiens ont offert leur collaboration aux acteurs politiques dans ce processus de pacification des dynamiques sociopolitiques en dépit des contradictions qui marquent souvent les relations entre les deux ordres sociaux.

Les relations entre la politique et la religion au Togo portent aussi la marque de tensions périodiques. Celles-ci sont généralement nourries par l'opposition des acteurs religieux aux visions, orientations et choix stratégiques ou tactiques des acteurs politiques. Cette opposition des acteurs religieux ponctue toute l'histoire politique du Togo, notamment à travers des prises de position des acteurs religieux vis-à-vis des questions de société ainsi que l'insinuent les propos des évêques du Togo : « nous n'avons jamais cessé dès avant les indépendances et jusqu'à nos jours, d'assumer cette part de notre mission au service effectif de tous nos concitoyens » (Conférence des Évêques du Togo, 2016 : 4). Cette opposition entre religieux et politique s'est illustrée le 15 avril 2005 où les religieux chrétiens, catholiques, presbytériens et méthodistes ont, dans une marche, dénoncé les conditions d'organisation du scrutin présidentiel en vue et demander leur amélioration. En définitive, les rapports entre religieux et politique au Togo se caractérisent par leur nature dialectique en raison des hauts et des bas dont ils portent la marque. C'est dans ce contexte qu'il apparaît opportun d'analyser l'influence possible de la religion sur l'univers politique des citoyens.

2.2.2. La religion au Togo : entre aiguillon et opium

Dans un environnement fortement religieux ainsi qu'analysé ci-dessus, l'on est en droit de se demander si le sentiment religieux a une influence sur l'engagement des citoyens en politique. En d'autres termes, s'il est vrai que les deux ordres sociaux s'influencent mutuellement, dans quelle mesure est-il permis d'affirmer que la religiosité pousse ou non à l'activisme politique au Togo ? Les enquêtés ont fourni des réponses particulièrement édifiantes que les données du tableau ci-dessous permettent d'apprécier.

Tableau Figure n°1 : Avis des enquêtés sur l'engagement des croyants en politique

Selon vous, le croyant est-il autorisé à s'engager en politique ?	Effectifs	Pourcentages (%)
Oui	480	55
Non	225	26
Ne sais pas	175	20
Total	880	100

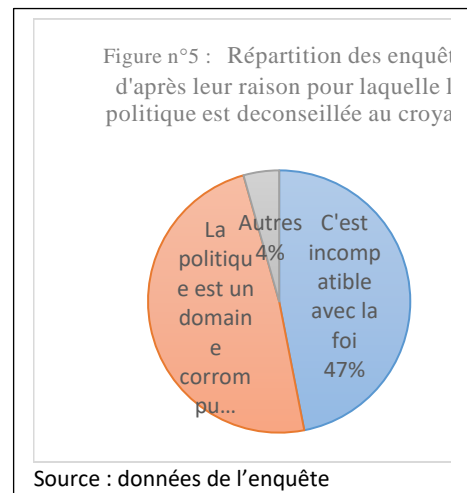
Source : données de l'enquête de terrain

Les avis des enquêtés sont partagés quant à l'opportunité ou non du croyant de s'engager en politique. Si plus de la majorité (55 %) estime que la politique est autorisée au croyant, une bonne partie (26 %) s'y oppose alors que 20 % sont indécis. Quoi qu'il en soit, le fait politique apparaît largement ancré dans les mœurs religieuses au Togo. Cette perception ne peut qu'être la résultante du discours de la religion sur le fait politique. Les leaders religieux du Togo ont toujours, par leurs positions diverses, affiché du parti pris pour la politique.

En 2018, l'Association des cadres musulmans du Togo, s'invitant dans le débat politique national déclare : « Regarder sans rien faire ou sans rien dire dans une telle situation, serait synonyme d'approbation. Notre foi islamique ne nous permet pas quand nous sommes dans un même navire, qui est ici le Togo, de rester indifférents quand certains passagers veulent le faire chavirer » (ACMT, 2005). Mais, plus tôt déjà, en 2005, lors d'une marche organisée par des Églises chrétiennes et des avocats, les responsables religieux ont déclaré être prophètes et témoins de la Vérité, de la Justice, de l'Amour et de la Paix (Églises chrétiennes et ordre des Avocats, 2005) avant d'inviter plus tard la classe politique dans un contexte de crise au dialogue pour lequel ils proposent leur médiation (Partenaires œcuméniques des Églises Catholique, Évangélique Presbytérienne et Méthodiste du Togo, 2005). Plus incisive, dans sa lettre pastorale de 2016, l'Église catholique, après avoir rappelé que la politique est une affaire de tous, invite ses fidèles « à ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la société ; sur les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels et à faire en sorte qu'aucun secteur de la vie ne soit privé de la fécondité du message évangélique » (Conférence des évêques du Togo, 2016, p. 14), car pour feu Monseigneur Nicodème Barrigah-Benissan, ancien archevêque de Lomé, Dieu ne viendra pas soigner les malades dans les

hôpitaux, ni voter les lois, ni prendre les décisions d'une répartition plus équitable des biens, ni juger dans les tribunaux des hommes (Monseigneur Nicodème Barrigah-Benissan, 2021). Il s'agit de toute évidence d'exhortations adressées aux chrétiens les invitant à s'engager en politique. Et cet engagement se manifeste à travers l'action d'un certain nombre d'organisations à l'instar de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, une association de défense et de promotion des droits humains, de protection de l'intégrité physique et morale de la personne humaine et de lutte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ce tableau de quelques exemples non encore exhaustifs est la preuve que la religion n'est pas politiquement neutre ; elle est plutôt une aiguillon à l'engagement en politique au Togo et à Lomé même si elle comporte un potentiel hypnotisant.

La religiosité exercerait un certain effet inhibiteur sur l'engagement politique chez un certain nombre de croyants comme le montrent les données du tableau ci-dessus. Les enquêtés ainsi opposés à la possibilité du croyant de faire la politique, s'inscrivent dans une vision idéaliste et manichéiste, soutenant que la politique est un domaine corrompue et incompatible avec la foi. Ce manichéisme religieux versus politique est susceptible de détourner les citoyens vers une apathie civique voire un fatalisme politique toutes attitudes qui se traduisent par un engagement marginal sur la scène politique formelle contre un activisme débridé en religion. C'est le cas des campagnes d'évangélisation et des veillées de prières organisées par des groupes religieux pour demander à Dieu de résoudre les problèmes sociaux auxquels les citoyens font face. C'est également le cas des Témoins de Jéhovah qui s'opposent à toute participation du croyant à la politique. Mais en réalité, l'effet inhibiteur de la religion sur le militantisme politique est d'ampleur limitée puisqu'au terme de l'enquête menée dans le cadre de cette recherche, 31 % seulement des enquêtés déclarant s'en remettre à Dieu contre 69 % qui croient en la mobilisation citoyenne pour résoudre les problèmes politiques. Les espaces religieux constituent souvent pour leurs responsables des arènes d'instrumentalisation du fait religieux à des fins politiques et c'est le sachant que beaucoup d'acteurs politiques cherchent à les contrôler.



3. Discussion

En quoi est-il permis d'affirmer que la religion influence les comportements politiques au Togo ? Dans *Sur la religion*, Karl Marx affirme que la religion est l'opium du peuple (Karl Marx et Friedrich Engels, voir supra). Les Togolais sont un peuple essentiellement croyant et il n'est pas hasardeux de prédire chez eux une certaine corrélation entre religiosité et

comportements politiques. À ce titre, dans sa publication *État et religion en Afrique*, Jean-François Bayart (2018) admet une collusion entre les deux sphères sociales. Il est rejoint par G. André et M. Hilgers (2009) qui concluent à une position ambiguë entre les Églises pentecôtistes et la politique dans les systèmes semi-autoritaires à l'instar du Togo où ces Églises stigmatisent à la fois les dérives des dirigeants tout en constituant un débouché pacifique aux frustrations multiformes des citoyens.

Cette ambiguïté est davantage entretenue par des jeux de faveurs octroyées par le pouvoir à des fins de domestication à certaines Églises pentecôtistes mais surtout par la réunion dans la même personne de certains acteurs de la scène publique, à la fois de deux personnalités, religieuse et politique, ainsi que le souligne Joël Noret (2004) dans une étude menée sur le pentecôtisme au Togo. Pour Afiwavi Georgette Kponvi (2023) la religion sert ni plus ni moins d'instrument de conquête politique dans un contexte d'usure des pratiques traditionnelles électorales au Togo. Ces diverses positions permettent d'inscrire le couple religion/politique au Togo dans une dynamique à effet osmotique, comme le suggère l'hypothèse de départ de la présente étude. Néanmoins, ces divers travaux n'ont pas dégagé de manière évidente l'effet politique induit chez les citoyens par le sentiment religieux. Peut-on en réalité déduire que la religion inhibe ou non le militantisme politique chez les populations togolaises ? L'affirmer serait prendre l'œuf pour la poule ou l'arbre pour la forêt.

Dans son ouvrage « un sur cinq cents. La réussite scolaire en milieu populaire », Jean-Paul Laurens (2020) estime que la pratique religieuse comporte en soi un effet dopant en matière de militantisme social. Ce postulat est partagé par Verlet Martin (1990, p. 3) qui estime que « le religieux recèle et produit du politique », même si ce dernier « l'utilise, le manipule, et le contrôle ». Cette réalité est davantage prégnante dans les États théocratiques où le politique découle du religieux (Iran, pétromonarchies du Golfe...). Il en découle que le religieux n'est pas politiquement neutre ici ou ailleurs. Et c'est le sachant que les leaders sociaux tentent de le contrôler. Si les Togolais s'en remettent à Dieu pour des solutions politiques, ce n'est pas seulement sous l'effet de l'instrumentalisation des instances mais aussi et surtout pour puiser dans la foi des ressources morales permettant de continuer leur chemin. En effet, les Togolais connaissent une histoire politique tumultueuse marquée par des cycles intermittents de crises dont les tentatives de résolution ont du mal à stabiliser les dynamiques sociales fort confligènes. Les trois dernières décennies marquées par une transition démocratique aux résultats fort mitigés (A. Laoda et J. Wheastly, 2015) ont développé chez une frange des citoyens un

sentiment de lassitude et de doute quant à la possibilité humaine de tracer le chemin d'une aventure collective rassurante.

À une toute autre échelle, la crise politique nationale a fini par se doubler d'une crise économique aux effets angoissants pour les populations. C'est dans ce contexte que le prophétisme des différents courants religieux trouve un fonds de commerce messianique lequel prospère sur le terreau d'un *Léviathan* en perte de vitesse dans tous les sens. C'est justement ce qu'insinue Hobbes lorsqu'il affirme que la religiosité n'est que l'attitude d'un être anxieux devant l'avenir (Hobbes, 2000). En saisissant le phénomène dans ses effets enthousiasmants, il n'est pas hasardeux de l'inscrire dans les conclusions du courant marxiste en admettant que la religion constitue pour les Togolaise un refuge politique, ainsi que le suggère l'hypothèse de départ dans cette recherche. Une certaine partie de la population croit en effet que le salut politique doit venir de Dieu. À cet égard, les résultats de la recherche peuvent être saisis à travers le prisme de ce courant.

Mais à ne s'arrêter qu'à ses oripeaux, l'on risque d'avoir tort à conclure pour un triomphalisme religieux sur la rationalité des acteurs. Le providentialisme des groupes religieux au Togo est bien un antidote à la démobilisation politique. Loin d'endormir le peuple, les arènes religieuses constituent plutôt pour les acteurs un canal au mieux d'instrumentalisation au pire d'endoctrinement politique. Après avoir essayé pendant longtemps chez et avec les hommes en vain, il n'est pas inutile d'essayer chez et avec Dieu, seul qui ne déçoit pas. Et au lieu de les émasculer, la religion opère en un véritable dopant des populations d'ailleurs friandes de ses assaisonnements politiques. Par-delà tout, les résultats de la présente recherche ne sauraient être érigés en vérité absolue tant sont complexes les rapports entre politique et religion en contexte togolais. D'autres recherches pourront être consacrées à d'autres aspects sur les interactions entre religion et politique au Togo.

Conclusion

La religion et la politique constituent deux univers sociaux aux rapports historiques et dialectiques. Le désir d'émancipation de l'une vis-à-vis de l'autre mais aussi de domestication de l'une par l'autre est une préoccupation permanente chez leurs tenants respectifs. Alors que le jeu politique formel au Togo consacre la séparation entre les deux ordres sociaux, l'étanchéité entre religion et politique n'apparaît que de fait. Quel est dès lors l'effet du religieux sur le sentiment politique des citoyens ? Telle est l'interrogation à laquelle la présente recherche tente de répondre. Pour y répondre, elle s'adosse au courant marxiste. La méthodologie adoptée

cumule les données d'enquêtes quantitative et qualitative, respectivement auprès d'un échantillon aléatoire de 880 citoyens et de trois groupes de discussion. Les résultats de la recherche ont permis d'établir que la religion est susceptible d'influencer le militantisme politique chez les Togolais 26 % des citoyens interrogés estimant que la politique est incompatible avec la foi et 31 % croyant que le salut politique ne peut venir que des dieux. Pour autant, elle n'est pas un opium absolu du peuple togolais. En effet, si 54 % des enquêtés estiment que le croyant devrait pouvoir faire la politique, ils sont 69 % à se montrer mobilisés sur la plan politique. La religion demeure ainsi pour une large part, un stimulant offrant ainsi un terreau favorable pour des manœuvres d'instrumentalisation aux acteurs situés à des degrés divers d'enjeux différenciés.

Références bibliographiques

Association des Cadres Musulmans au Togo, 2005. *Déclaration de l'Association des Cadres Musulmans au Togo sur la situation sociopolitique nationale*. Lomé, Association des Cadres Musulmans au Togo.

AYÉTAN Charles (2023). *Au Togo, des relations à la fois « cordiales et conflictuelles » entre religion et politique*. La CROIX internationale du 07 avril 2023. [Consulté le 02 décembre 2024]. <https://international.la-croix.com/fr/afrique/au-togo-des-relations-a-la-fois-cordiales-et-conflictuelles->

BASTIAN Jean-Pierre, 2001. « Pluralité religieuse et scène politique au Brésil ». *Outre-Terre*, p. 255-264. [Consulté le 2 décembre 2024]. <https://doi.org/10.3917/oute1.042.0255>

BAYART Jean-François, 2018. *État et religion en Afrique*. Paris, Éditions Karthala.

BEN BARKA Mokhtar, 2022., « La séparation des Églises et de l'État aux États-Unis : origines et évolution », e-Rea. [Consulté le 05 mars 2024], <http://journals.openedition.org/erea/14404>.

Conférence des Évêques du Togo, 2016. *Soyons responsables dans la justice et la vérité. Lettre pastorale de la Conférence des Évêques du Togo*. Lomé, Conférence des Évêques du Togo.

DARCOS Xavier, 2006. « Séparer l'Église de l'État ». Dans : Darcos X. (2006), *L'État et les Églises : La question laïque* p. 107-130. Paris, Odile Jacob.

DONEGANI Jean-Marie, 2007. « Religion et politique ». Dans : Perrineau Pierre (éd.), *La politique en France et en Europe*. p. 61-94. Paris, Presses de Sciences Po.

Églises chrétiennes et ordre des Avocats, 2005. *Communiqué des Églises chrétiennes et de l'ordre des Avocats*. Lomé, Églises chrétiennes et ordre des Avocats

Gouvernement du Togo, 1991. *Loi n°91-97 du 12 avril 1991 portant charte des partis politiques*. Lomé, journal officiel n°7 bis de la République togolaise.

Gouvernement du Togo, 1992. *Constitution de la IVe République Togolaise*. Lomé, journal officiel n°36 de la République togolaise.

Gouvernement du Togo, 2024. *LOI N° 2024-005 DU 06/05/2024 portant Constitution de la République Togolaise*. Lomé, journal officiel n°42 bis de la République togolaise.

HOBBS Thomas, 2000. *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*. Paris, Gallimard.

INSEED, 2023. *Recensement général de la population et de l'habitat*. Lomé, INSEED

- KPONVI Afiwavi Georgette, 2023. « Dieu aux Urnes : de l'usage du religieux comme stratégie de renouvellement de l'offre politique dans les élections présidentielles de 2020 au Togo ». *Langues, Cultures, Communication -L2C-Volume 7 – N° 1*. P. 82-97.
- LAURENS Jean-Paul, 2020. *Un sur cinq cents. La réussite scolaire en milieu populaire*. Midi, Presses universitaires du Midi.
- MADORE Frédéric, 2022. « Lutte contre le terrorisme et sécurisation du salafisme au Bénin et au Togo : instrumentalisation diverses d'une " menace étrangère " ». Vol. 7, n° 8, *Bulletin Franco Paix*. pp.2-7.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1936. *Sur la religion*. Traduit et présenté par Lucien Henry. Paris, Éditions Sociales Internationales
- MILOT Micheline, 2009. « Laïcité au Canada », *Archives de sciences sociales des religions*, p. 61-80.
- MOUSNIER Roland, 1989. « L'ordre du politique est inclus dans le religieux », dans MOUSNIER Roland (dir.). *Monarchies et royauté. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Perrin, « Pour l'histoire », p. 64-89.
- MOYET Xavier, 2019. « Jean-François BAYART État et religion en Afrique », *Archives de sciences sociales des religions*, p. 1-4. [consulte 27 novembre 2024], : <http://journals.openedition.org/assr/48481> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.48481>
- NORET Joël, 2004. « Le pentecôtisme au Togo : éléments d'histoire et développement ». *Autrepart* n° 31, p. 75 à 92.
- Partenaires œcuméniques des Églises Catholique, Évangélique Presbytérienne et Méthodiste du Togo, 2005. *Communiqué des partenaires œcuméniques des Églises Catholique, Évangélique Presbytérienne et Méthodiste du Togo*. Lomé, Partenaires œcuméniques des Églises Catholique, Évangélique Presbytérienne et Méthodiste du Togo.
- RAMBAUD Thierry, 2012. « La séparation des Églises et de l'État en Allemagne et en France : regards croisés ». *Société, droit et religion*, p. 113-141. [consulté le 02 décembre 2024] <https://doi.org/10.3917/sdr.002.0113>
- RAUE Dietrich, 2018. « Religion et politique au cœur de l'ancienne Égypte : le temple d'Héliopolis », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses*, p.93-108.
- VERLET Martin, 1990. « Expressions religieuses et mobilisations politiques : parcours et enjeux philippins ». *Tiers-Monde*, p. 136-157. [Consulté le 02 décembre 2024], <https://doi.org/10.3406/tiers.1990.3936>
- VOYÉ Liliane, 2006. « Religion et politique en Europe ». *Sociologie et sociétés*, p. 138-163. [Consulté le 02 décembre 2024], <https://id.erudit.org/iderudit/013712ar>